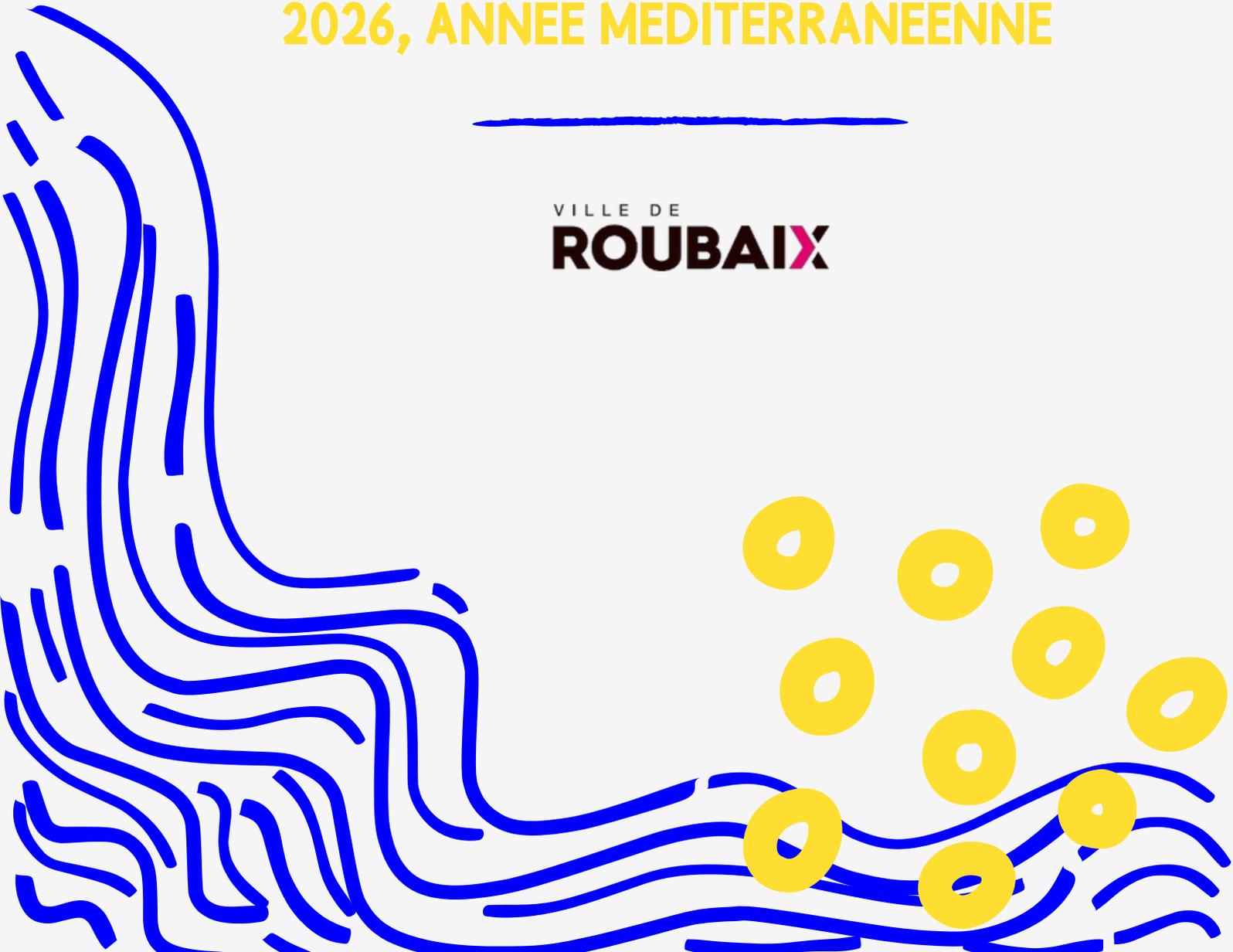


APPEL À PROJETS

2026, ANNÉE MÉDITERRANÉENNE

VILLE DE
ROUBAIX

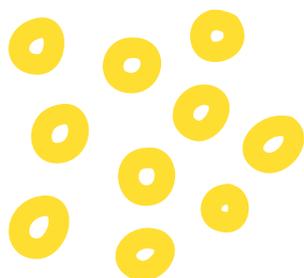


L'ANNÉE THÉMATIQUE

PRÉSENTATION

Depuis 2015, la Ville de Roubaix vit au rythme des années thématiques. L'objectif principal de ce programme d'activités est de valoriser l'interculturalité et la diversité culturelle qui font la richesse de Roubaix.

Après l'année des **femmes** du monde en 2015, l'année des **langues** du monde en 2016, l'année des **jeunes** du monde en 2017, l'année des **sports** du monde en 2018, l'année des **histoires** du monde en 2019, l'année des **saveurs** du monde en 2020/2021, l'année des **textiles** du monde en 2022, l'année des **architectures** du monde en 2023, l'année des **danses** du monde en 2024, l'année des **fêtes** du monde en 2025, l'année 2026 sera consacrée à la Méditerranée .



LES OBJECTIFS

Le programme d'activités interculturelles "2026, année méditerranéenne" vise à :

- Valoriser la population de Roubaix et sa diversité culturelle.
- Découvrir, reconnaître et valoriser les cultures contemporaines des pays d'origines des Roubaisiennes et Roubaisiens.
- Encourager les dialogues et les échanges interculturels.
- Permettre aux Roubaisiennes et Roubaisiens de s'approprier un thème tout au long de l'année à l'aide de projets culturels, interculturels et fédérateurs.
- Questionner cette même thématique sous des formes variées (conférences, ateliers, spectacles, performances, expositions...) et à partir de points de vue spécifiques, méconnus, détournés ou originaux.
- Initier des événements hybrides dans lesquels le passé et le présent, l'histoire et l'art se rencontrent.
- Favoriser le croisement entre les pratiques, les disciplines, les univers et les acteurs du territoire.
- Permettre la rencontre et des liens privilégiés entre des artistes professionnels et des publics.
- Permettre la rencontre et des liens privilégiés entre des artistes professionnels et des publics.
- Valoriser les pratiques amateurs.
- Valoriser et qualifier les folklores.
- Faciliter le partenariat entre les structures culturelles et les structures sociales.
- Permettre aux Roubaisiennes et Roubaisiens, du plus jeune âge au plus ancien, d'accéder à une pratique artistique et/ou de partager la leur.

UNE ANNEE THEMATIQUE : DES PROJETS MULTIPLES

Chaque Année Thématique est l'occasion d'aborder un sujet sous différents angles. La multiplicité de partenaires, de formats, d'axes développés, de lieux investis, de modèles participatifs, de traces laissées ou de publics associés garantissent un programme accessible au plus grand nombre.

Les débats

Quels objectifs ?

Les débats sont l'occasion de questionner la thématique « **Méditerranée** », de prendre du recul, de réfléchir ensemble et de discuter à partir d'une question ou d'un point de vue particulier. Ils permettent aux partenaires de proposer des moments d'échanges, de rencontres, de conférences qui invitent à la réflexion sur des questions internationales et interculturelles. Pour avoir quelques idées sur la thématique « **Méditerranée** » vous pouvez vous référer à la page 6 (Comment aborder la thématique ?)

À noter : ce premier temps consacré aux débats peut vous permettre de collecter des ressources qui vous serviront à alimenter et mettre en place des projets participatifs.

Quelles formes ?

Conférences, débats, ciné-débats, conférences musicales, petits cours de philosophie, master-class, les exemples sont nombreux et variés. Des petites formes artistiques peuvent venir illustrer les échanges.

Les projets participatifs

Quels objectifs ?

Il s'agit d'encourager la **participation** au projet, d'inciter à la pratique amateur, de favoriser la rencontre entre des structures culturelles et sociales. L'enjeu est également de permettre à des publics, éloignés de l'offre culturelle traditionnelle, de découvrir des esthétiques et de s'appropriier des lieux de pratique ou de diffusion culturelle.

Enfin, il est question ici de construire de la matière en faisant participer les habitantes et les habitants dans le respect de leurs droits culturels. Cette démarche nécessite de la bienveillance de la part des porteurs de projets qui découvriront les Roubaisiennes et les Roubaisiens à travers leurs parcours de vie, leurs histoires, leurs savoir-faire.

Quelles formes ?

Le public est convié à assister aux restitutions de ces ateliers, sous formes de prestations scéniques, d'expositions, de lectures, de projections ou de rencontres, etc. Lors de ce temps fort, l'accent est mis sur le partage.

Les projets se déroulent sur plusieurs mois ou plusieurs semaines, notamment par le biais **d'ateliers**. Les restitutions de ces ateliers construiront la programmation. Il ne s'agit donc pas de « spectacles » à proprement parlé, mais plutôt de valorisation du travail effectué. Ces ateliers peuvent être : des ateliers artistiques, des ateliers d'écriture, des parcours photographiques, des ateliers manuels, des ateliers destinés aux familles, aux jeunes publics, des ateliers intergénérationnels, etc. Selon votre projet, ces ateliers peuvent s'étaler sur les semaines ou les jours précédant la restitution, tout comme il peut s'agir d'un travail mené sur le long terme (plusieurs mois), en partenariat avec des établissements scolaires, des structures sociales...

Les spectacles

Quels objectifs ?

Le temps des spectacles est dévoué à l'artistique et au spectacle vivant. Il permet à des artistes de **poser un regard sur la thématique annuelle**. Il leur permet aussi de faire découvrir aux publics des créations originales et exigeantes sur le thème choisi.

Quelles formes ?

Théâtre, danse, musique, conte, arts du cirque, arts de la rue etc, le but de ce temps est de donner à voir des spectacles vivants professionnels, en lien avec la fête. Le principe est, selon le budget alloué, de proposer **une programmation « clef-en-main » qui comprend un spectacle, mais aussi une action culturelle en amont de la représentation** (intervention dans les écoles, les centres sociaux, propositions de répétitions publiques, etc.). Les possibilités d'actions culturelles sont multiples.

Et d'autres formes également...

Votre projet peut aussi prendre d'autres formes : édition, exposition, circuit dans la ville, film, ...

Les thèmes abordés chaque année et les actions menées dans le cadre de l'Année Thématique sont des **prétextes** pour tracer les contours d'un nouveau récit de l'histoire de Roubaix, à plusieurs voix. Une histoire vivante racontée par ses habitants. Nous incitons donc les partenaires à concevoir leur projet de telle manière à ce que des **traces** (films, expositions, éditions, ...) soient laissées et viennent alimenter les ressources de la ville multiculturelle.

COMMENT ABORDER LA THÉMATIQUE « 2026, ANNÉE MÉDITERRANÉENNE » ?

TEMPORALITE

- du 15 mai au 31 octobre 2026
- possibilité d'organiser des ateliers en amont de cette période

FORMATS

- conférences, débats
- expositions
- ateliers
- films
- spectacles...



LIEUX A INVESTIR

- lieux culturels
- lieux sportifs, jeunesse
- centres sociaux, comités des quartiers
- espace public
- places, parcs, squares, jardins
- chez l'habitant...

TERRITOIRES

- Maroc
- Algérie
- Tunisie
- Egypte
- Liban

DYNAMIQUES NATIONALES ET OPPORTUNITES DIVERSES

- saison initiée par l'Institut Français
- Temps fort Lille3000
- Temps fort MUCEM (Marseille)
- Festival d'Avignon et langue arabe

AXES DE TRAVAIL

- **les utopies spéculatives**
 - modes de vie, fragilisations et nouvelles adaptations,
 - initiatives environnementales
 - solidarités, pratiques collectives, préservation du vivant
- **les identités plurielles**
 - identités hybrides, fluides, multiples
 - mixage des langues et créolisation
- **les spiritualités contemporaines**
 - réinvention et transformation des rituels
 - transmissions et héritages
- **l'histoire collective des migrations**
 - histoires mémorielles et biographiques
 - histoires des binationaux
- **la construction des récits**
 - documenter le présent, archives vivantes
 - mettre en fiction le réel



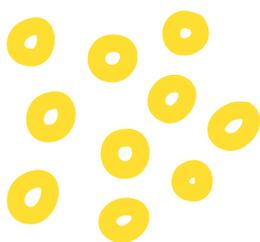
DESTINATAIRES DE L'APPEL À PROJETS

Les destinataires de l'appel à projets sont les suivants :

- Les structures et associations culturelles.
- Les centres sociaux.
- Les comités de quartiers.
- Les comités des fêtes.
- Les relais associatifs (Maison des associations, Fédération des Amicales Laïques...).
- Les associations membres du Conseil Roubaisien de l'Interculturalité et de la Citoyenneté (CRIC).
- Les structures d'insertion sociale et professionnelle (clubs de prévention, mission locale, centres d'accueil...).
- Les structures jeunesse (pôles ressources jeunesse, associations jeunesse, crèches...).
- Le réseau « femmes de Roubaix ».
- Les établissements scolaires (primaire, secondaire, supérieur).
- Les structures du champ médical, sportif.

Certaines structures non-roubaisiennes peuvent également répondre à l'appel à projets, dans la mesure où elles répondent aux critères cumulatifs suivants :

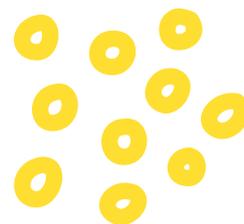
- L'objet de l'association répond à la thématique annuelle.
- Le partenaire s'engage à collaborer avec un ou des partenaires et publics roubaisiens.
- L'action se déroule sur le territoire roubaisien.



ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Afin d'être retenu, votre projet doit répondre aux critères suivants :

- Questionner la thématique annuelle.
- Répondre à tout ou partie des objectifs rappelés page 2.
- Valoriser la diversité culturelle et l'interculturalité de Roubaix.
- Proposer un point de vue ou une forme originale, innovante et **contemporaine**.
- Rendre un dossier **impérativement** complet (statuts de l'association, Journal Officiel, compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts, budget de l'association liste du bureau du Conseil d'Administration, Numéro de SIRET, RIB au nom de l'association signé et daté, lettre de demande de subvention à destination du maire ou de l'adjoint à la culture)
- Respecter le calendrier indiqué.
- Se dérouler sur le territoire roubaisien.
- Permettre des partenariats et dialogues entre structures.
- Être en capacité de mobiliser un ou des publics identifiés. Proposer des activités gratuites ou à un coût symbolique afin d'encourager la participation.
- Porter attention aux représentations véhiculées de sorte qu'aucun stéréotype dégradant ou propos discriminatoire ne soit partagé.

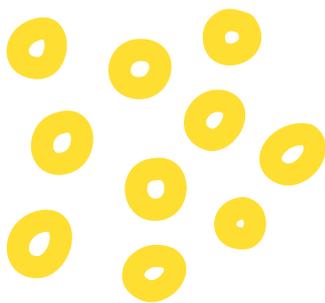


ATTENTION ! Aucun dossier incomplet ne sera étudié. Votre dossier doit nécessairement comporter le dossier de candidature rempli, le budget prévisionnel de votre projet, la description du projet avec le.s public.s ciblé.s, une lettre de demande de subvention à destination de Monsieur le Maire ou Monsieur à l'Adjoint à la culture et **toutes les pièces administratives demandées dans le dossier de candidature.**

ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJET

En tant que partenaire de “2026, année méditerranéenne”, vous vous engagez à :

- **Impliquer** la Direction de la Culture de la Ville de Roubaix dans chaque étape de votre projet afin de co-construire le projet dans les meilleures conditions.
- **Mener** à bien votre projet et respecter la nature de la proposition de départ qui aura été sélectionnée par les élus et qui aura reçu une subvention.
- **Indiquer** sur vos supports de communication que votre projet se déroule dans le cadre de l’année thématique « **2026, saison méditerranéenne** » ou en utilisant l’identité visuelle de l’année thématique (logo, estampille...).
- **Mobiliser** et sensibiliser les publics et les membres de votre association pour la participation aux débats, aux ateliers et à leurs restitutions.
- **Participer** aux temps forts collectifs de l’année thématique : réunions de préparation, soirées de lancement, soirées de clôture.



ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE ROUBAIX

Les structures dont les projets seront sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement par la Ville de Roubaix. Ce soutien prend différentes formes :

Le budget : si votre projet est sélectionné, vous pourrez prétendre à une subvention dont le montant sera défini en fonction de l'action et de l'enveloppe disponible. Cette subvention est destinée à la réalisation exclusive du projet détaillé par l'organisateur dans le dossier de candidature à remplir en annexe de cet appel à projets.

Le contenu : nous pouvons vous apporter de l'aide dans votre recherche d'artistes et/ou d'intervenants pour vos ateliers.

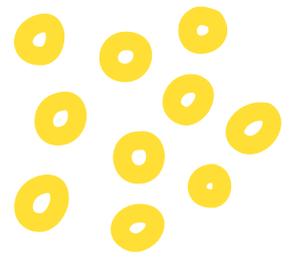
La communication : la Ville de Roubaix prévoit l'édition d'une plaquette reprenant l'ensemble de la programmation. Chaque structure porteuse de projets est également invitée à éditer un flyer personnalisé pour assurer la communication autour de son événement. N'hésitez pas à nous solliciter pour sa conception et son impression dans des délais raisonnables (2 mois). Ces supports doivent comporter l'estampille « **2026, saison méditerranéenne** ».

Les locaux d'accueil : nous pouvons vous accompagner pour trouver et mettre à disposition un lieu adapté à votre manifestation, votre conférence ou votre restitution d'ateliers. Toute demande de salle doit être formulée au minimum deux mois avant l'événement.

Le soutien technique : la régie des spectacles pourra mettre du matériel (technique et/ou logistique) à disposition dans la limite de sa disponibilité à la date demandée. Ces demandes devront également être anticipées et nous être transmises au plus tard deux mois avant la date de votre événement.

Les partenariats : une rencontre sera organisée pour réunir les destinataires de l'appel à projets avant la date limite de retour des projets. Cette réunion a pour objectif de faire connaissance, mais aussi d'échanger sur la thématique. C'est l'occasion pour les potentiels porteurs de projets de trouver le ou la partenaire idéale et pour les structures sociales, de rencontrer des artistes qui interviendront lors des ateliers qu'elles souhaitent mettre en place. **Cette rencontre aura lieu le jeudi 26 septembre à 17h dans la salle C4-A en mairie centrale.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE



**Pour soumettre une proposition, veuillez remplir le dossier de candidature
En complément de cette fiche, nous vous demandons :**

- Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- Budget de l'association
- Liste du bureau du Conseil d'Administration (C.A)
- Numéro de SIRET
- RIB au nom de l'association
- Lettre de demande de subvention à destination du maire ou adjoint à la culture

La date limite de dépôt des dossiers est le : Jeudi 30 Octobre 2025

Les dossiers (dossier de candidature, budget prévisionnel, documents administratifs...) sont à faire parvenir :
par mail sous format PDF à zbouslah@ville-roubaix.fr

**Réunion d'information le Jeudi 25 septembre à 17h
Salle du conseil d'administration - Mairie de Roubaix**